

CERTIFICAT

DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

1161-CPR-001834

Dans le cadre du Règlement (UE) n° 305/2011 du parlement Européen et du conseil du 9 mars 2011 (le Règlement Produits de Construction ou RPC), ce certificat s'applique au produit de construction

Bois de structure à section rectangulaire classé pour sa résistance: Bois résineux classé visuellement selon la résistance

mis sur le marché par

**HANSEZ DALEM nv, Rue Paul d'Andrimont(MIC) 107 ,
4630 Soumagne, Belgium**

et fabriqué dans l(es) établissement(s) de production

**HANSEZ DALEM, Rue Paul d'Andrimont(MIC) 107 ,
4630 Soumagne, Belgium**

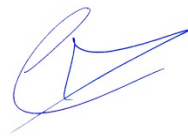
Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme

**EN 14081 + A1:2011 : Timber structures - Strength graded structural
timber with rectangular cross section : 2005**

sous le système 2+ sont appliquées et que le contrôle de la production en usine satisfait toutes les exigences prescrites.

Ce certificat a été émis pour la première fois le 13/09/2023 et, sauf retrait ou suspension par **WOOD.BE**, reste valable jusqu'au 12/09/2028 tant que la norme harmonisée, le produit de construction, le système EVCP ou les conditions de fabrication ne sont pas modifiés de manière significative.

Bruxelles, 13/09/2023



C. De Roock
General Manager

Ce certificat est lié à la convention H22-099 et demeure la propriété de **WOOD.BE**.
Ce certificat et toutes copies de ce dernier seront immédiatement retournés à **WOOD.BE** sur demande.
La validité sera vérifiée sur le website de **WOOD.BE**.

WOOD.BE est le Centre technique et scientifique de l'Industrie transformatrice du Bois et des Matières Connexes (anciennement CTIB-TCHN), EU-notified Body No. 1161.
Allée Hof ter Vleestdreef 3, 1070 Brussels
info@wood.be – www.wood.be tel: +32 (0)2.558.15.50



WOOD.BE

